

PLAN DE COURS

POL-7047 : Politique comparée et sociologie politique

NRC 17678 | Hiver 2017

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6 Crédit(s) : 3

Ce cours présente les fondements de la politique comparée et de la sociologie politique et vise l'acquisition d'une connaissance approfondie de ce champ. Les thèmes abordés sont : le développement des institutions, les régimes politiques, la culture politique et la mobilisation, ainsi que les partis politiques et les institutions démocratiques. Les approches méthodologiques sont aussi abordées.

Plage horaire

Cours en classe

| | | | |
|----------|---------------|--------------------------|---------------------------------|
| mercredi | 08h30 à 11h20 | DKN-7151 | Du 9 janv. 2017 au 21 avr. 2017 |
|----------|---------------|--------------------------|---------------------------------|

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=76285>

Coordonnées et disponibilités

Marc André Bodet

Enseignant

DKN4437

marcandre.bodet@pol.ulaval.ca

Disponibilités

Je suis disponible par courriel en tout temps. Si vous désirez me rencontrer en personne, suggérez quelques plages horaires dans les jours qui suivent et je saurai vous accommoder.

Marc-André Bodet

Enseignant

marcandre.bodet@pol.ulaval.ca

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

| |
|---------------------------------------|
| Lundi au jeudi |
| 8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 21 h 30 |
| Vendredi |
| 8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00 |

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Description du cours | 4 |
| Objectif général du cours | 4 |
| Approche pédagogique | 4 |
| Contenu et activités | 4 |
| Évaluations et résultats | 5 |
| Liste des évaluations | 5 |
| Informations détaillées sur les évaluations sommatives | 5 |
| Revue de littérature critique | 5 |
| Résumé de lecture 1 | 6 |
| Résumé de lecture 2 | 6 |
| Résumé de lecture 3 | 6 |
| Examen éclair | 6 |
| Participation | 7 |
| Barème de conversion | 7 |
| Règlements et politiques institutionnels | 7 |
| Évaluation de la qualité du français | 8 |
| Gestion des délais | 8 |
| Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental | 8 |
| Plagiat | 8 |
| Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval | 8 |
| Matériel didactique | 9 |
| Liste du matériel obligatoire | 9 |
| Liste du matériel complémentaire | 10 |
| Bibliographie et annexes | 10 |
| Bibliographie indicative | 10 |

Description du cours

Objectif général du cours

Les objectifs sont triples. Premièrement, permettre aux étudiant(e)s d'être en contact et de digérer une plus grande quantité de documentations scientifiques (ouvrages et articles). Deuxièmement, permettre aux étudiant(e)s de développer une capacité accrue pour mettre en lien une réflexion conceptuelle de l'étude des dynamiques politiques. Troisièmement, il faut voir ce cours comme une préparation pour les examens rétrospectifs pour les doctorant(e)s et pour la recherche académiques pour les étudiant(e)s à la maîtrise.

Le format du cours permet d'atteindre ces objectifs. Le contact avec la documentation scientifique se fera d'abord par une préparation à l'avance. Les lectures obligatoires sont... obligatoires. Il faudra une participation poussée de toutes et tous pour que ce cours soit un succès. Ensuite, les grands débats et consensus dans la littérature seront présentés. Finalement, les étudiant(e)s devront consommer de la littérature scientifique, et être capable d'en discuter en classe. Pour bien réussir le cours, l'étudiant(e) devra « s'entraîner » à penser de manière rigoureuse et systématique.

C'est un cours de type « flip class » où le travail en amont est essentiel. Le professeur considère que les lectures ont été faites à l'avance. Le cours sert à la discussion, pas au rattrapage. Le contenu magistral sera réduit à une heure par séance. De plus, la création du contenu du cours sera organique: l'étudiant(e) sera au coeur de l'apprentissage et de la production de contenu original et unique à chaque classe.

Approche pédagogique

Ce cours se fera par apprentissage actif. Cela signifie que l'étudiant(e) devra non seulement se préparer en amont par des lectures obligatoires mais aussi participer activement en classe, surtout mais pas uniquement par le travail en équipe. Cette approche vise à aider l'étudiant(e) à consommer de la recherche scientifique sans passer par les manuels et les exégèses. C'est un cours très exigeant en termes de temps et d'effort mais le résultat n'en est qu'améliorer. Il faudra aisément budgéter les six (6) heures de travail à la maison prévues dans la description officielle.

Il est interdit de filmer, d'enregistrer, de gazouiller ou de clavarder durant mon cours. Je me garde le droit d'interdire l'usage de l'ordinateur et de la tablette. L'usage du téléphone cellulaire, même pour consulter du contenu lié au cours est interdit en tout temps.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

| Titre | Date |
|---|------|
| Introduction | |
| Théories, approches et méthodologies | |
| Théories, approches et méthodologies I | |
| Théories, approches et méthodologies II | |
| Développement et transformation de l'État | |
| Le développement des structures étatiques et leurs conséquences | |
| Transformations endogènes de l'État | |
| Structures et règles du jeu | |
| Institutions politiques | |
| Régimes politiques | |
| Action collective, contestation et mobilisation | |
| Culture politique et capital social | |
| Semaine de lecture | |
| Action collective et formes de mobilisation | |

| | |
|---|--|
| La politique contestataire et la violence | |
| Semaine de préparation | |
| Action politique institutionnalisée | |
| Décisions et comportements politiques | |
| Gouvernement et opposition institutionnelle | |
| Conclusions et discussion | |

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

| Sommatives | | | |
|-------------------------------|----------------------------------|-----------------|-------------|
| Titre | Date | Mode de travail | Pondération |
| Revue de littérature critique | Dû le 5 avr. 2017 à 11h20 | Individuel | 50 % |
| Résumé de lecture 1 | À déterminer | Individuel | 10 % |
| Résumé de lecture 2 | À déterminer | Individuel | 10 % |
| Résumé de lecture 3 | À déterminer | Individuel | 10 % |
| Examen éclair | Le 19 avr. 2017 de 09h00 à 10h00 | Individuel | 10 % |
| Participation | À déterminer | Individuel | 10 % |

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Revue de littérature critique

Date de remise : 5 avr. 2017 à 11h20

Chaque jour de retard mène à une perte automatique de 2 points (sur 50). Après 7 jours ouvrables, la n

Mode de travail : Individuel

Pondération : 50 %

Critères de correction :

| Critère | Notation |
|--|----------|
| Couverture des enjeux théoriques pertinents | 20 |
| Quantité et qualité de la littérature mobilisée | 15 |
| Contribution de l'auteur(e) au débat | 5 |
| Qualité de la structure et de la clarté du texte | 10 |

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Au début du cours, en version papier.

Le moment de la remise officielle est le moment du dépôt en ligne. La copie papier peut être remise av

Directives de l'évaluation : L'étudiant(e) doit produire une revue de littérature sur un sujet imposé par le professeur. L'exercice co

Le texte doit faire au maximum 3000 mots (sans la bibliographie), interligne simple, paginé, recto-verso

Une bibliographie exhaustive est essentielle... Il faut d'ailleurs la mobiliser le plus possible.

Je serai extrêmement vigilant par rapport aux fautes d'orthographe. Chaque faute entraînera une perte

Résumé de lecture 1

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : Au début du cours.

Directives de l'évaluation :

Le premier résumé doit faire une analyse critique d'un article ou d'un livre présent dans les lectures ob

Le texte doit faire au maximum 1000 mots (sans la bibliographie), interligne simple, paginé, recto-verso

Je serai extrêmement vigilant par rapport aux fautes d'orthographe. Chaque faute entraînera une perte

Résumé de lecture 2

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : Au début du cours.

Directives de l'évaluation :

Le deuxième résumé doit faire une analyse critique d'un article ou d'un livre présent dans les lectures c

Le texte doit faire au maximum 1000 mots (sans la bibliographie), interligne simple, paginé, recto-verso

Je serai extrêmement vigilant par rapport aux fautes d'orthographe. Chaque faute entraînera une perte

Résumé de lecture 3

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : Au début du cours.

Directives de l'évaluation :

Le troisième résumé doit faire une analyse critique d'un article ou d'un livre présent dans les lectures c

Le texte doit faire au maximum 1000 mots (sans la bibliographie), interligne simple, paginé, recto-verso

Je serai extrêmement vigilant par rapport aux fautes d'orthographe. Chaque faute entraînera une perte

Examen éclair

Date et lieu : Le 19 avr. 2017 de 09h00 à 10h00 , Salle de cours

Mode de travail : Individuel

| | |
|------------------------------|--|
| Pondération : | 10 % |
| Remise de l'évaluation : | Remise à la fin de l'heure. |
| Directives de l'évaluation : | Au début de la dernière semaine de cours, les étudiant(e)s auront une heure pour répondre à une ques |

Participation

| | |
|------------------------------|--|
| Date de remise : | À déterminer |
| Mode de travail : | Individuel |
| Pondération : | 10 % |
| Directives de l'évaluation : | Tout au long de la session, il sera demandé à un(e) étudiant(e) d'amorcer la discussion en présentant t De plus, une présence constante et une participation minimale aux séances permettront à l'étudiant(e) |

Barème de conversion

| Cote | % minimum | % maximum |
|------|-----------|-----------|
| A+ | 90 | 100 |
| A | 85 | 89,99 |
| A- | 80 | 84,99 |
| B+ | 76 | 79,99 |
| B | 73 | 75,99 |
| B- | 70 | 72,99 |

| Cote | % minimum | % maximum |
|------|-----------|-----------|
| C+ | 65 | 69,99 |
| C | 60 | 64,99 |
| E | 0 | 59,99 |

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Règlement pour prévenir et contrer le harcèlement

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_pour_prevenir_et_contrer_le_harcelement_a_l_UL_2016-CA-2016_22.pdf

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Évaluation de la qualité du français

Je serai extrêmement vigilant par rapport aux fautes d'orthographe. Chaque faute entraînera une perte de 0.5% par faute pour un maximum de 20%. Les étudiant(e)s qui désirent rédiger en anglais sont les bienvenu(e)s. Mais les mêmes critères s'appliquent. Les étudiant(e)s qui ont une langue maternelle autre que le français et l'anglais peuvent obtenir une entente particulière avec le professeur.

Gestion des délais

Chaque jour de retard non justifié entraîne la perte de 4% du total des points. La perte de point commence une minute après la date et l'heure inscrites. Après sept jours ouvrables de retard, la note 0 est accordée.

Les résumés de lecture doivent être remis au début du cours où le texte choisi est abordé. Tout retard non justifié mènera à la note 0.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

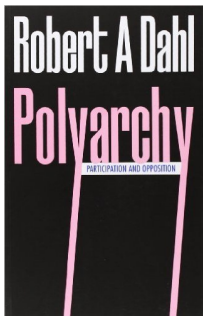
Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire



Comparative politics : rationality, culture, and structure

Auteur : [edited by] Mark Irving Lichbach, Alan S. Zuckerman
Éditeur : Cambridge University Press (Cambridge, U.K. , 1997)
ISBN : 9780521586689



Polyarchy : participation and opposition

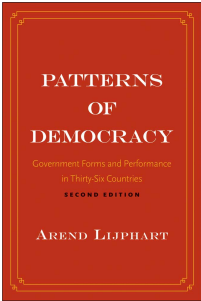
Auteur : by Robert A. Dahl
Éditeur : Yale univ. Press (New Haven [u.a.] , 1972)
ISBN : 9780300015652

Logique de l'action collective

Auteur : Mancur Olson ; traduction de Mario Levi ; préface de Pierre Desmarez
Éditeur : Ed. de l'Université de Bruxelles (Bruxelles , 2011)

Mancur Olson
**Logique
de l'action
collective**

EDITIONS DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES



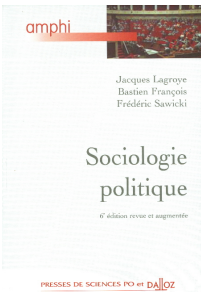
Patterns of democracy : government forms and performance in thirty-six countries (2e édition)

Auteur : Arend Lijphart

Éditeur : Yale University Press (New Haven [Conn.] , 2012)

ISBN : 9780300172027

Liste du matériel complémentaire



Sociologie politique

Auteur : Jacques Lagroye, Bastien François, Frédéric Sawicki

Éditeur : Presses de Sciences po (Paris , 2012)

ISBN : 9782247112074

Il s'agit de la référence en sociologie politique française. C'est un ouvrage fouillé, très bien structuré, mais aussi très dense.

Bibliographie et annexes

Bibliographie indicative

-  Liste de lectures en politique comparée et sociologie politique
URL : https://www.cms.fss.ulaval.ca/upload/pol/fichiers/pol-8001_politique_compare_et_sociologie_politique_2015.pdf
Site consulté par l'enseignant le 22 décembre 2015